

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1980)  
**Heft:** 560

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'aristocrate et le plébéien

Lisez-vous *La Nation*?

A mon avis, c'est actuellement ce qu'on trouve de mieux sur le marché pour qui désire un produit favorisant la sécrétion biliaire, purgeant le canal cholédoque, légèrement diurétique, faisant d'ailleurs l'unanimité, suivant leur point de vue et suivant les différentes affections considérées, des allo- et des homéopathes.

Dans le dernier numéro, notamment, un bel article d'A. Morel intitulé: *Aristocrate et sophiste*, dans lequel il s'en prend à Eric de Montmollin, aristocrate neuchâtelois qui éprouverait un «souverain mépris (...) envers le bon sens du commun des mortels». Titre savoureux: si être aristocrate, c'est faire preuve de générosité, d'ouverture à autrui, de largeur d'esprit, de simplicité, je dirais: d'humilité chrétienne, assurément Eric de Montmollin est un aristocrate, et tous ceux qui ont le privilège de le connaître abonderont dans mon sens. Et si le contraire de toutes les vertus énumérées plus haut devait être le propre du «commun des mortels», assurément encore M. Morel en serait le représentant autorisé, un «plébéien» au sens le plus fâcheux du terme.

Mais laissons cela: de quoi donc s'est rendu coupable l'auteur de *Ce petit Peuple* et d'*Empire du Ciel* pour s'attirer les foudres du châtelain de Valeyras? D'avoir très modérément pris la défense des objecteurs de conscience et du pasteur Heller contre le préfet Gétaz.

Selon M. Morel, la défense de la Suisse ne peut être assurée que par l'armée, «institution que rejettent les objecteurs». «Il est absurdement faux de présenter en face de cette défense armée la position des objecteurs comme une «autre possibilité de défense». Il n'y a aucune commune mesure entre la défense réelle du sol de la patrie et l'illusion idéalistre des objecteurs. Celle-ci ne pèserait pas lourd en présence des envahisseurs de l'Afghanistan.»

D'où l'on conclut que si l'Afghanistan a été envahi, c'est qu'il y avait là-bas trop d'objecteurs de conscience et que conséquemment sa défense armée laissait à désirer.

Question: M. Morel croit-il sérieusement qu'en face de l'armée soviétique, avec ses — disons au hasard — cinq mille avions, dix mille tanks, cinq mille missiles, etc., la «défense réelle du sol de la patrie» serait possible?

Mais continuons:

Toujours selon lui, «les idéalistes sont infiniment plus dangereux que les égoïstes»; celui «qui fraude le fisc commet un délit limité et ne fait pas de propagande pour inviter les autres citoyens à faire comme lui, à la différence de l'objecteur qui conteste un des fondements essentiels de l'Etat.»

Voilà qui est incontestable! On voit mal le fraudeur, le cambrioleur, le faussaire annoncer leurs intentions par le moyen de conférences de presse! Et c'est même en quoi ils sont dangereux, et pour tout autre que M. Morel plus dangereux que les idéalistes: ils se cachent et on ne les connaît pas! Qui sait? Peut-être moi (encore qu'employé de l'Etat, j'aurais beaucoup de difficultés...); peut-être M. Morel? Et s'il n'en est rien, nous voici l'un et l'autre injustement soupçonnés... Du moins, M. Morel ne court-il pas le risque d'être pris pour un idéaliste!

J. C.

### A SUIVRE

«Pause», ce dernier week-end, à Zurich: pas d'affrontements violents d'une envergure comparable à celle enregistrée régulièrement ces derniers mois. Le contentieux révélé et ses prolongements politiques et policiers ne cessent cependant de mobiliser notre réflexion: l'inventaire — pour ne parler que de cela — de tous les «problèmes» qu'il ne sera plus possible d'évoquer de la même manière après Zurich 1980 qu'avant, n'est même pas terminé. Et ce point qui vous aura frappé comme nous: le silence de la Suisse romande offi-

cuelle, drapée, semble-t-il, dans un confortable sentiment de supériorité. Ne pas hurler avec les loups, soit; ne pas se lancer dans des autocritiques par trop platoniques, soit; mais ce silence apitoyé! Cette abstention risque de peser lourd dans la balance (de la justice et police) au moment où l'«affaire» débouche sur la scène fédérale, où les «durs» du gouvernement cantonal zurichois s'apprêtent à prendre le relais des autorités communales. Pour le reste, on peut se rendre compte des dégâts en profondeur en lisant le dernier numéro de «Tell» (n° 23 du 19 septembre — adresse utile: Baslerstr. 106, 8048 Zurich) qui donne des reflets des «violences» de ces deux dernières semaines avec, à la clef, des documents photographiques saisissants sur un «agent provocateur» reconnu comme ayant partie liée avec la police.

\* \* \*

Une collaboration entre petits journaux? C'est fait, nous indique un aimable lecteur, qui précise ainsi les données que nous publions (DP 558: «Presse: à l'est de Lausanne»). «L'Ouest lémanique», «L'Est vaudois» et «Le Démocrate» (Delémont) échangent régulièrement, depuis plus d'un an, des pages entières, collaboration qui a été rendue possible par l'absence de concurrence entre ces publications et le développement d'équipements techniques compatibles (par ailleurs, il semble bien que la «petite guerre des rédacteurs» dont nous signalions l'existence dans le même article, entre le «Nouvelliste» et «L'Est vaudois» se soit bornée, ces dernières années, pour ce qui touche les journalistes, à un transfert de part et d'autre).

\* \* \*

Le journaliste alémanique Oskar Reck a déclaré — un avis autorisé, s'il en est — que les années 80 seraient la décennie des médias. Et de souligner qu'il suffit d'investir 1,5 million de francs pour un projet radiophonique alors qu'il faut compter actuellement 20 millions de francs pour un nouveau quotidien. A son avis, un encouragement fédéral à la presse manque totalement de réalisme du point de vue politique.